



**COMMUNE DE ROZIER EN DONZY**  
**Département de la Loire**  
**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 05 mars 2026**

<b>Membres :</b>		
- afférents au Conseil :	15	Le cinq mars deux Mil vingt-six à vingt heures quinze minutes, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE.
- en exercice :	13	
- présents :	13	
- votants :	13	
<b>Convocation en date du :</b>		<b>Présents :</b> BABEL Anne, BANCEL Béatrice, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne
27 février 2026		<b>Absents excusés :</b>
<b>Affichée le :</b>		<b>Secrétaire de séance élu :</b> BONNEFOND Vincent
27 février 2026		

**N° 2026D110****MODIFICATION DES TARIFS COMMUNAUX 2026**

Monsieur le Maire explique que lors de la séance du Conseil municipal en date du 2 décembre 2025, les tarifs communaux pour l'année 2026 ont été adoptés. Toutefois, deux ajustements s'avèrent nécessaires :

- Location Salle Amicale Laïque : Cette salle est désormais équipée d'un système de sonorisation et d'un vidéoprojecteur, il est proposé d'intégrer ces équipements dans les tarifs de location :

LOCATION SALLE AMICALE LAIQUE		2026
ROZIEROIS	Location sono + vidéoprojecteur	50 €
EXTERIEUR	Location sono + vidéoprojecteur	80 €

- Stationnement interdit et abusif : À plusieurs reprises, le camion de collecte des déchets n'a pu accéder aux containers, en raison de véhicules stationnés sur des emplacements interdits à cet effet. Pour y remédier, il est proposé d'instaurer une amende forfaitaire :

DIVERS	2026
Déchets sauvages – Animaux errants – Nuisances sonores – Déjections animales – Stationnement interdit ou abusif	150 €
Récidive : Déchets sauvages – Animaux errants – Nuisances sonores – Déjections animales – Stationnement interdit ou abusif	450 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** de fixer les tarifs conformément aux tableaux ci-dessus.

Le Secrétaire de Séance  
Vincent BONNEFOND

ROZIER EN DONZY, le 12/03/2026  
Signé : le Maire, Didier BERNE

